



# PLUM' INFO

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 20

Responsable publication : M. CHEVALIER  
☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : [MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr)

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 18 mars 2010,

### EDITO :

Le printemps arrive et le soleil de cette semaine nous invite à rêver à des jours meilleurs.

Après l'hiver rigoureux que nous avons connu, les intempéries que nous avons subies, nous pouvons faire le constat des dégâts : nos routes ont quelque peu souffert, les chemins aussi sans oublier les affaissements de talus. Avec l'objectif de ne pas laisser les choses se dégrader, la commission voirie a d'ailleurs fait, au début du mois, un recensement des travaux, lesquels seront désormais réalisés dans les meilleurs délais.

Pour autant, dans l'attente de ces travaux, et notamment sur les chemins, j'en appelle à la responsabilité de chacun (agriculteur **ET** non agriculteur) pour prendre les précautions et les dispositions nécessaires pour ne pas accentuer leur dégradation : charge, vitesse, ... D'avance, merci.

Par ailleurs, les travaux sur le pont de Quesnon sont terminés : la pose d'une nouvelle balustrade permettra le passage d'engins plus large sans avoir eu à modifier le tablier du pont. J'espère que cela donnera satisfaction aux utilisateurs.

Enfin, les travaux de l'atelier sont également achevés : les agents techniques s'y installeront au fil du temps, et nous ne manquerons pas, bien sûr, d'inviter les Plumaugatais à venir le visiter.

Mickaël CHEVALIER

### RESUME CONSEIL DU 6 MARS :

*(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)*

**Devis branchement eau et assainissement atelier communal :** après présentation du devis de la SAUR, le conseil valide le branchement de l'atelier aux réseaux publics d'eau et d'assainissement.

**Intégration des parcelles D1526 et D1527 dans le lotissement des Lauriers :** le CM déclare que ces deux parcelles ne sont pas utilisées par le public et qu'il est donc possible de les intégrer au domaine privé de la commune. En conséquence, les parcelles D1526 et D1527 pourront être intégrées respectivement aux lots 1 et 2 du lotissement des Lauriers et vendues en même temps que ces derniers.

**Devis travaux scène salle des fêtes :** M. Le maire présente les devis des entreprises HAMON et CHEROT pour la remise à neuf du parquet de la scène de la salle des fêtes. Le CM retient le devis de l'entreprise HAMON.

**Devis tondeuse :** Après comparaison des devis présentés par les entreprises DUBOIS de BROONS et MPS de QUEVERT, le CM décide de retenir la proposition de MPS.

**Voirie :** Suite au passage de la commission voirie, des travaux sont à envisager sur les chemins suivants : La Caremelais, La Pignonnais, Le Chêne de la Motte, La Rue au Blanc, Le Chemin de la Bijaie, Le Pont du Breuil, La Ville Es Gaudin à la Porcherie.

### PELE – MELE :

1 – En raison des jours fériés, la **collecte des ordures ménagères** et la **collecte sélective** seront effectuées :

→ Pâques : le mardi 06/04/10 à partir de 13 heures,

→ Ascension : inchangé

→ Pentecôte : le mardi 25/05/10 à partir de 13 heures.

2 – Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, une profonde réorganisation des services de l'Etat est en cours. Chaque service a été restructuré et voici leurs coordonnées :

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer :** 02.96.62.47.00 et 02.96.68.30.70 (Délégation à la mer et au littoral).

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale :** 02.96.62.08.09

**Direction Départementale de la Protection des Populations :** (surveillance sanitaire animale, végétale, alimentaire, et environnementale) 02.96.01.37.10 et service consommateur et régulation économique 02.96.68.30.30.

3 – Il est rappelé aux particuliers que **l'entretien des ponts** d'entrée dans une parcelle (ou cour) est à leur charge et notamment le débouchage.

4 – A noter : désormais pour le **renouvellement d'une carte nationale d'identité**, il ne vous sera plus demandé de justificatif de l'état civil si vous êtes possession de votre ancienne carte.

5 – Le 7 mars dernier, **Amélie LECHEVESTRIER** et **Anaïs GOSSET** ont été désignées respectivement reine et 1<sup>ère</sup> dauphine.

### DATES A RETENIR :

#### **Permanences :**

**Maire :** de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

**1<sup>er</sup> adjoint :** de 10H30 à 12H00 le jeudi.

**Conseiller général : sur RDV** à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

#### **Festivités / Vie des associations en mars/avril :**

20 mars : concert au bar L'Hermine avec KAPTURE

27 mars : banquet des chasseurs

4 avril : banquet des classes

18 avril : loto club du bon accueil

#### **Dans le canton :**

23 mars : journée civique au lycée sur le thème du monde rural.

#### **Portes ouvertes :**

Le 27 mars de 10h00 à 12h00 : Ecole Sacrée Cœur et maternelle

Le 27 mars de 10h00 à 12h00 : Cantine – garderie – centre de loisirs

Le 7 mai 16h00 – 20h00 : Lycée Sainte Marie – BROONS

**Prochaine réunion de conseil :** mardi 30 mars, 19h30 : vote du budget.

